

Pensée design et innovation ouverte en écoconstruction



Le Créneau Écoconstruction et le SEREX vous invitent à participer à une journée d'ateliers de co-création de produits associés à l'enveloppe du bâtiment. Par la même occasion, ceci vous permettra d'apprendre les concepts d'innovation ouverte et de pensée design qui vous serviront en entreprise. **La journée sera animée par**



Au programme de la journée :

- Une **conférence** inspirante sur le thème du **positionnement de vos produits et leur commercialisation** (ACV, DEP, HDP, Declare), par Madame Julie-Anne Chayer, Ing., Directrice, Relations d'affaires Groupe AGECO et présidente du Conseil du bâtiment durable du Canada – Québec;
- Le SEREX vous amènera vers un **atelier participatif** où votre imagination sera mise à profit dans le développement de matériaux innovants associés à la fibre de bois dans l'enveloppe du bâtiment : panneaux structuraux et d'apparence, panneaux isolants, membranes, ... ;
- Llio vous présentera le concept de **Pensée design (design thinking)** puis l'intégrera lors des **ateliers de co-création** (modèles qui pourront être reproduits dans votre entreprise).

L'objectif de la journée? Vous informer sur les exigences du marché, les outils disponibles, la pensée design. Nous voulons vous entendre et vous faire participer afin d'identifier les thématiques et les produits potentiels à développer qui vous interpellent.

S'inscrire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date : 15 mars 2018

8h15-8h45 Inscription

8h45 On démarre!

16h15 Cocktail réseautage

À l'Hôtel Rimouski, salle Mgr Langevin

225, boul. René-Lepage Est
Rimouski

Inscription hâtive (jusqu'au 18 février) :

65\$ pour les membres du Créneau

75\$ pour les non-membres

(+15\$ à partir du 19 février)

Le dîner est inclus avec l'inscription.

Une consommation au cocktail vous est généreusement offerte par FondAction

Pour plus d'informations, communiquez avec :

Claire Sirois

Directrice Créneau Écoconstruction

(418) 750-8825

claire.sirois@serex.qc.ca

Démarches en cours pour une reconnaissance des heures de formation professionnelle.